Depuis l'Office de Tourisme prendre la **rue du Parc**, l'**Av. des Cévennes** à droite, et face à la Gendarmerie, l'allée des Roses. Sur la **rue Bompart**, prendre à gauche pour rejoindre la RN7, passer devant le garage Peugeot, traverser et prendre la **Route d'Allex** et 30m après, prendre à gauche la **Montée du Vieux Marché...**

Arrivé en haut, prendre à droite et encore à droite, rue François Pie qui débouche sur la Place du Vieux Marché. Aller tout droit jusqu'au bout de l'espace herbeux.

Prendre le petit sentier qui monte, puis longer le mur du cimetière et continuer jusqu'à la **Tour du Diable**.

Continuer sur la colline par le **Mont Rôti**, le **Pavillon**, rejoindre la route du Val de Drôme **D93A** au lieu-dit **Champy**.

A la route, prendre à gauche, traverser le pont et prendre le chemin à droite. Au bout, prendre à droite sur la digue de la Drôme, pour rejoindre **Livron.** Arrivé sous le pont routier, monter le chemin pour rejoindre la RN7 et retraverser aux feux de circulation.



Scannez le QR code ci-contre avec votre portable et découvrez d'autres idées de circuits.



Départ : Place de la Madeleine - LIVRON

Au débouché de la Vallée de la Drôme sur le Rhône, le Village Perché du Haut-Livron est une ancienne place forte protestante. Plus tard, la ville est descendue dans la plaine pour y développer la sériciculture puis l'arboriculture. Aujourd'hui, on y produit aussi un excellent Côtes-du-Rhône, l'AOC Brézème.

Légende de la Tour du Diable :

Vestige de ses origines médiévales, la tour du Diable faisait partie du château érigé au XIº siècle et devenu propriété de l'évêque de Valence au XIIº siècle. La légende veut que cette tour soit habitée par des êtres surhumains qui se réservaient la garde de la forteresse. Lorsqu'on introduisait, le soir, un soldat pour faire le guet, au sommet de cette Tour, au lever du jour, celui-ci était retrouvé mystérieusement endormi, au pied de la colline et, cependant, les portes étaient closes. Il n'avait rien vu, rien entendu...



Tour du diable Difficile

